

Sourat: Al-Maidah

1. Ô croyants ! Respectez vos engagements ! Il vous est permis de consommer la chair des bêtes d'élevage, excepté celle des animaux qui vous seront énumérés. La chasse vous est interdite lorsque vous êtes en état de sacralisation. Dieu dicte, en vérité, ce qu'Il veut.

2. Ô vous qui croyez ! Ne profanez ni les rites de Dieu, ni le mois sacré, ni les offrandes, ni les guirlandes, ni les pèlerins qui se dirigent vers le Temple sacré en quête de la grâce et de l'agrément de leur Seigneur. Une fois désacralisés, il vous sera loisible de vous livrer à la chasse. Que l'aversion que vous ressentez pour ceux qui vous ont empêchés naguère de vous approcher de la Mosquée sacrée ne vous pousse pas à commettre des agressions ! Soyez plutôt solidaires dans la charité et la piété et non dans le péché et l'agression ! Craignez Dieu, car Dieu est Redoutable quand Il sévit.

3. Il vous est interdit de consommer la bête morte, le sang, la viande de porc, celle d'un animal immolé à d'autres divinités qu'à Dieu, la bête étranglée, assommée, morte d'une chute ou d'un coup de corne, ou celle qui a été entamée par un carnassier – à moins qu'elle n'ait été égorgée à temps –, ainsi que celle qui a été immolée sur un autel païen. Il vous est également interdit de consulter le sort au moyen de flèches divinatoires, car cela ne peut être que perversité. Désormais, les négateurs ont perdu tout espoir de vous détourner de votre religion. Ne les craignez plus ! Mais craignez-Moi ! Aujourd'hui, J'ai amené votre religion à son point de perfection, Je vous ai accordé Ma grâce tout entière et J'ai agréé l'islam pour vous comme religion ! Celui qui, en période de disette, aura contrevenu à ce qui précède, par nécessité et non par désir de mal faire, sera absous, car Dieu est Clément et Miséricordieux.

4. Ils t'interrogeront sur ce qui leur est permis. Dis-leur : «Tout ce qui est bon vous est permis. Vous pouvez manger, après avoir invoqué sur lui le Nom de Dieu, le gibier saisi par les animaux de proie que vous avez dressés, comme les chiens de chasse, d'après ce que Dieu vous a enseigné. Craignez Dieu ! Dieu est prompt dans Ses comptes.

5. Toute nourriture bonne et pure vous est désormais permise. La nourriture de ceux qui ont reçu les Écritures est aussi licite pour vous, de même que la vôtre l'est pour eux. Pour ce qui est du mariage, il vous est permis de vous marier aussi bien avec d'honnêtes musulmanes qu'avec d'honnêtes femmes appartenant à ceux qui ont reçu les Écritures avant vous, à condition de leur verser leur dot, de vivre avec elles, en union régulière, loin de toute luxure et de tout concubinage. Celui qui trahit sa foi perd le fruit de ses bonnes œuvres et sera du nombre des perdants dans la vie future.»

6. Ô croyants ! Lorsque vous vous disposez à faire la salât, faites d'abord vos ablutions en vous lavant le visage et les mains jusqu'aux coudes, en vous passant les mains mouillées sur la tête et en vous lavant les pieds jusqu'aux chevilles. Mais si vous êtes en état d'impureté, lavez-vous tout le corps. Si vous êtes malades ou en voyage, si vous venez de satisfaire vos besoins naturels, si vous avez eu commerce avec des femmes et que vous ne trouviez pas d'eau, faites des ablutions symboliques avec de la terre propre en vous en essuyant le visage et les mains. Dieu n'entend vous imposer aucune gêne, Il veut seulement vous purifier et parachever Ses bienfaits envers vous. Peut-être Lui en serez-vous reconnaissants?

7. Rappelez-vous les bienfaits que Dieu vous a accordés ! N'oubliez pas le pacte qu'Il a conclu avec vous, lorsque vous avez dit : «Nous avons entendu et nous avons obéi !» Craignez donc Dieu, car Dieu sait parfaitement tout ce que recèlent les cœurs.

8. Ô vous qui croyez ! Soyez fermes dans l'accomplissement de vos devoirs envers Dieu, et impartiaux quand vous êtes appelés à témoigner ! Que l'aversion que vous ressentez pour certaines personnes ne vous incite pas à commettre des injustices ! Soyez équitables, vous n'en serez que plus proches de la piété ! Craignez Dieu ! Dieu est si bien Informé de ce que vous faites.

9. Dieu a promis à ceux qui croient et accomplissent de bonnes œuvres Son pardon et une magnifique récompense.

10. Quant à ceux qui rejettent la foi et traitent Nos signes de mensonges, ceux-là seront voués au Feu.

<http://www.yabiladi.com/coran/sourat.php?surano=5&min=0&lg=fr>